Sur cette question, la proposition suivante a été adoptée :

« Le Congrès tient le vœu que la loi sur l'hygiène soit appliquée intégralement dans toutes les manufactures.

« Le Congrès, considérant la mauvaise volonté apportée par le directeur général des manufactures de l'Etat, à appliquer la loi sur l'hygiène, décide, pour faire respecter cette loi, de s'adresser à la commission du travail de la Chambre des députés.

Enfin, le Congrès a demandé ce matin :

La suppression complète des gratifications ;

L'allocation de 300 grammes par mois de tabac à fumer *ou à chiquer pour les hommes* et du tabac à priser pour les femmes en quantité suffisante.

La séance a été levée à 11 heures 1/2.

Cet après-midi, les délégués, au nombre de 21 représentant les 21 manufactures, se rendront à 2 heures au ministère des finances pour avoir une entrevue avec M. Pavallelli, directeur général des manufactures de l'Etat.

D'autres délégués se rendront à la Chambre des députés pour exposer aux représentants des départements où se trouvent des manufactures, les revendications des ouvriers et ouvrières.

Un touchant ordre du jour

Paris, 10 juillet. — Le général Lambert, le héros de Bazeilles, commandant la 18e brigade d'infanterie, qui vient d'être mis à la retraite, adresse dans les termes suivants ses adieux aux 113e et 131e régiments :

Officiers, sous-officiers et soldats de la belle 18e brigade.

C'est le cœur brisé que je vous adresse mes adieux.

Je vous remercie du zèle, de la loyauté et du dévouement dont vous m'avez donné tant de preuves, ces vertus militaires sans lesquelles il n'y a point de soldats.

Je suis persuadé que vous continuerez à les prodiguer à mes successeurs. Je suis convaincu aussi que si l'ennemi vous en donne l'occasion, vous brûlerez pour la patrie jusqu'à votre dernière cartouche, pour elle vous verserez jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Ce jour-là, ou pouvant plus être à votre tête, je serai à côté de vous.

LAMBERT.

Dernière cartouche! Le mot est venu tout naturellement sous la plume du vaillant soldat qui a inspiré le célèbre tableau d'Alphonse de Neuville.

CONDAMNATION D'ARTON

Paris, 10 juillet. — Le tribunal correctionnel de la Seine a condamné Arton à 3 ans de prison et 3000 fr. d'amende pour banqueroute simple.

Les deux années de prison se confondent avec les six années de travaux forcés auxquelles Arton a été condamné récemment.

GRAVE COLLISION

Un train tamponné par une machine
--- Sept blessés

Paris, 10 juillet. — Un accident de chemin de fer d'une certaine gravité, s'est produit, cette nuit, à la station de Bessancourt sur la ligne d'Ermont à Valmondois.

La machine du train 3834 bis, après avoir exécuté une série de manœuvres, se rendait en tête du convoi qu'elle devait amener à Paris. Elle tamponna dans ce trajet la partie du train laissée sur la voie principale droite.

Six voyageurs ont été blessés. Voici leurs noms :

M. Driessens, demeurant à Frépillon (Seine-et-Oise) ; contusions sur tout le corps et blessure à la tête ;

Mme Cheronnet, demeurant également à Frépillon : blessé au front.

M. Alexandre Baucher, demeurant à Sagnolles (Seine-et-Oise); blessures au cuir chevelu de la tête et aux genoux.

Ces trois personnes ont été transportées à l'hôpital Lariboisière où, après un premier pansement, elles ont demandé à regagner leur domicile.

Trois autres blessés, MM. Driessens et Travia, demeurant à Sagnolles; M. François Auroux, demeurant à Valmondois, plus ou moins grièvement contusionnés, ont été, sur leur demande, ramenés directement à leur domicile.

Le garde-frein Tixier, qui a été grièvement blessé à la tête, a été soigné à Ermont.

L'enquête, simultanément ouverte par le commissaire de police et le service de la gare établira les responsabilités.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Victoire du Gouvernement

Rome, 10 juillet. — La Chambre italienne a continué la discussion du projet de loi concernant les réformes à appliquer en Sicile.

M. Trivati, le nouveau député socialiste de Milan, au nom du groupe socialiste, dépose un ordre du jour très étendu, qui est un véritable contre-projet.

Cet ordre du jour défend les socialistes contre les accusations de fédéralisme. « Evolution, dit-il, ne signifie pas révolution. La marche de l'humanité vers le socialisme est fatale. Elle pourra être retardée, mais il n'y a pas de force au monde qui pourra l'arrêter. »

Les orateurs orateurs attaquent vivement le projet qu'ils jugent entaché de fédéralisme.

La Chambre est agitée. Les orateurs sont fréquemment interrompus.

M. Imbriani répond à un discours prononcé par M. Cavalotti.

M. di Rudinì pose la question de confiance et *accepte l'ordre du jour présenté par* M. Gallo, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, passe à la discussion des articles du projet de loi. »

Cet ordre du jour est adopté par 232 voix contre 109 et une abstention.

La séance est ensuite levée.

LA BELGIQUE

LI-HUNG-TCHANG A ANVERS

Anvers, 10 juillet. — LI-Hung-Tchang est arrivé à 7 h. 25, par train spécial, à la gare du Nord. Il a été reçu avec un suite à l'Ecole de pyrotechnie dont il a visité l'installation.

Après dans une chaise roulante, il s'est rendu ensuite sur le parapet.

D'intéressantes manœuvres d'infanterie et d'artillerie ont eu lieu en sa présence.

30 coups de canon ont été tirés et plus de 25,000 cartouches ont été brûlées.

Li-Hung-Tchang a ensuite visité un fort, dont il a minutieusement examiné l'armement puis il a fait une promenade le long des quais.

A onze heures, le vice-roi a assisté à un banquet donné en son honneur chez le gouverneur.

A trois heures, il est arrivé à Bruxelles où plusieurs fêtes intéressantes ont été exécutées, notamment des tirs avec les coupoles.

Li-Hung-Tchang est rentré à Bruxelles à 9 heures 1/2.

Dernière Heure

Sous-officiers empoisonnés

Belfort, 11 juillet. — La garnison de Belfort est émotionnée depuis ce matin.

Par suite de l'absorption de marchandises de mauvaise qualité, livrées par le cantinier du 7e d'artillerie, un sous-officier est mort hier, à l'hôpital.

Un grand nombre d'autres sous-officiers sont malades, dont plusieurs grièvement.

Le cantinier a été renvoyé. Une enquête est ouverte.

Banquet en l'honneur de M. de Mahy

Paris, 11 juillet. — Hier soir a eu lieu au restaurant Marguery, le banquet de 450 couverts offert à M. de Mahy, ancien ministre de la Réunion, par le Syndicat de la Presse coloniale.

Aux côtés de M. Gerville-Réache, *député*, président du banquet, avaient pris place à la table d'honneur :

MM. de Mahy, Vivien, président du syndicat, Pauliat, Baudin, et Lesueur, sénateurs, Pierre Alype, Albert Pelloit, Boissy d'Anglas, colonel Sever, *députés*, etc.

Au champagne, M. Gerville-Réache porte la santé de M. Félix Faure, président de la République.

M. Paul Vivien remercie M. Gerville-Réache et déclare qu'il porte un toast au journaliste plus qu'au député.

Le colonel Sever remercie M. de Mahy de la ténacité montrée par lui et à laquelle nous devons, dit-il, et les maîtres de Madagascar.

Il fait le procès des mesures insuffisantes prises par un ministère, qui connaissait l'expédition six mois à l'avance et qui n'a rien fait pour la préparer.

Il critique également le général Duchesne qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour assurer l'entrée à Tananarive au jour où elle aurait été utile et aurait permis de ménager la vie de nos soldats.

L'orateur voudrait que l'on envoyât, dans notre colonie, des officiers du génie et non des ingénieurs des ponts et chaussées.

Si l'Algérie est maintenant une colonie bien française, c'est parce que l'organisation aussi bien que la conquête, en a été faite par le soldat.

M. Pétrot boit à M. de Mahy qui personnifie cette devise : « patriotisme et liberté. »

Diverses allocutions ont été prononcées par divers orateurs qui tous ont fait l'éloge de M. de Mahy.

M. de Mahy termine la série des toasts. Il est heureux dit-il de laisser derrière lui des hommes qui combattront encore mieux que lui pour la patrie.

Le courrier du Tonkin

Restitution de territoires à la France

Marseille, 11 juillet. — *Les journaux du Tonkin* arrivés ce matin par le *Natal*, apportent les nouvelles suivantes :

« On mande de Laos, que M. Vacle, supérieur du Haut-Laos délégué du gouvernement de la République française et M. Sterling, délégué du gouvernement britannique, dûment autorisés par leur gouvernement respectif, ont signé la déclaration suivante :

« M. Sterling prend et M. Vacle reçoit le district *de Muong-Sing et les territoires qui en dépendent*, comme étant sur la rive gauche du Mékong, conformément aux termes de la convention franco-anglaise du 15 janvier 1895 ».

Un procès-verbal a été établi en double dans les deux langues.

Le procès-verbal de restitution a été signé le 10 mai et le 11 M. Sterling quittait la ville avec les derniers soldats anglais.

Soldats tués par la foudre

On écrit de Casbang :

Dans la nuit du 30 au 31 mai, la foudre est tombée sur la pagode optique de Quang-Huyen et a fait deux victimes.

UNE EXPLOSION

CINQ ARTILLEURS BLESSÉS

Strasbourg, 11 juillet. — Un grave accident s'est produit hier à Germersheim, petite place forte du Palatinat, bavarois, plus ou moins grièvement contusionnés, ont été, sur leur demande, *ramenés directement à leur domicile.*

Le garde-frein Tixier, qui a été grièvement blessé à la tête, a été soigné à Ermont.

L'enquête, simultanément ouverte par le commissaire de police et le service de la gare établira les responsabilités.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Victoire du Gouvernement

Rome, 10 juillet. — La Chambre italienne a continué la discussion du projet de loi concernant les réformes à appliquer en Sicile.

M. Trivati, le nouveau député socialiste de Milan, au nom du groupe socialiste, dépose un ordre du jour très étendu, qui est un véritable contre-projet.

Cet ordre du jour défend les socialistes contre les accusations de fédéralisme. « Evolution, dit-il, ne signifie pas révolution. La marche de l'humanité vers le socialisme est fatale. Elle pourra être retardée, mais il n'y a pas de force au monde qui pourra l'arrêter. »

Les orateurs orateurs attaquent vivement le projet qu'ils jugent entaché de fédéralisme.

La Chambre est agitée. Les orateurs sont fréquemment interrompus.

M. Imbriani répond à un discours prononcé par M. Cavalotti.

M. di Rudinì pose la question de confiance et *accepte l'ordre du jour présenté par* M. Gallo, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, passe à la discussion des articles du projet de loi. »

Cet ordre du jour est adopté par 232 voix contre 109 et une abstention.

La séance est ensuite levée.

LA BELGIQUE

LI-HUNG-TCHANG A ANVERS

Anvers, 10 juillet. — LI-Hung-Tchang est arrivé à 7 h. 25, par train spécial, à la gare du Nord. Il a été reçu avec un suite à l'Ecole de pyrotechnie dont il a visité l'installation.

Assis dans une chaise roulante, il s'est rendu ensuite sur le parapet.

D'intéressantes manœuvres d'infanterie et d'artillerie ont eu lieu en sa présence.

30 coups de canon ont été tirés et plus de 25,000 cartouches ont été brûlées.

Li-Hung-Tchang a ensuite visité un fort, dont il a minutieusement examiné l'armement puis il a fait une promenade le long des quais.

A onze heures, le vice-roi a assisté à un banquet donné en son honneur chez le gouverneur.

A trois heures, il est arrivé à Brasschaert où plusieurs fêtes intéressantes ont été exécutées, notamment des tirs avec les coupoles.

Li-Hung-Tchang est rentré à Bruxelles à 9 heures 1/2.

Dernière Heure

Sous-officiers empoisonnés

Belfort, 11 juillet. — La garnison de Belfort est émotionnée depuis ce matin.

Par suite de l'absorption de marchandises de mauvaise qualité, livrées par le cantinier du 7e d'artillerie, un sous-officier est mort hier, à l'hôpital.

Un grand nombre d'autres sous-officiers sont malades, dont plusieurs grièvement.

Le cantinier a été renvoyé. Une enquête est ouverte.

Banquet en l'honneur de M. de Mahy

Paris, 11 juillet. — Hier soir a eu lieu au restaurant Marguery, le banquet de 450 couverts offert à M. de Mahy, ancien ministre de la Réunion, par le Syndicat de la Presse coloniale.

Aux côtés de M. Gerville-Réache, *député*, président du banquet, avaient pris place à la table d'honneur :

MM. de Mahy, Vivien, président du syndicat, Pauliat, Baudin, et Lesueur, sénateurs, Pierre Alype, Albert Pelloit, Boissy d'Anglas, colonel Sever, *députés*, etc.

Au champagne, M. Gerville-Réache porte la santé de M. Félix Faure, président de la République.

M. Paul Vivien remercie M. Gerville-Réache et déclare qu'il porte un toast au journaliste plus qu'au député.

Le colonel Sever remercie M. de Mahy de la ténacité montrée par lui et à laquelle nous devons, dit-il, et les maîtres de Madagascar.

Il fait le procès des mesures insuffisantes prises par un ministère, qui connaissait l'expédition six mois à l'avance et qui n'a rien fait pour la préparer.

Il critique également le général Duchesne qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour assurer l'entrée à Tananarive au jour où elle aurait été utile et aurait permis de ménager la vie de nos soldats.

L'orateur voudrait que l'on envoyât, dans notre colonie, des officiers du génie et non des ingénieurs des ponts et chaussées.

Si l'Algérie est maintenant une colonie bien française, c'est parce que l'organisation aussi bien que la conquête, en a été faite par le soldat.

M. Pétrot boit à M. de Mahy qui personnifie cette devise : « patriotisme et liberté. »

Diverses allocutions ont été prononcées par divers orateurs qui tous ont fait l'éloge de M. de Mahy.

M. de Mahy termine la série des toasts. Il est heureux dit-il de laisser derrière lui des hommes qui combattront encore mieux que lui pour la patrie.

Le courrier du Tonkin

Restitution de territoires à la France

Marseille, 11 juillet. — *Les journaux du Tonkin* arrivés ce matin par le *Natal*, apportent les nouvelles suivantes :

« On mande de Laos, que M. Vacle, supérieur du Haut-Laos délégué du gouvernement de la République française et M. Sterling, délégué du gouvernement britannique, dûment autorisés par leur gouvernement respectif, ont signé la déclaration suivante :

« M. Sterling prend et M. Vacle reçoit le district *de Muong-Sing et les territoires qui en dépendent*, comme étant sur la rive gauche du Mékong, conformément aux termes de la convention franco-anglaise du 15 janvier 1895 ».

Un procès-verbal a été établi en double dans les deux langues.

Le procès-verbal de restitution a été signé le 10 mai et le 11 M. Sterling quittait la ville avec les derniers soldats anglais.

Soldats tués par la foudre

On écrit de Casbang :

Dans la nuit du 30 au 31 mai, la foudre est tombée sur la pagode optique de Quang-Huyen et a fait deux victimes.

UNE EXPLOSION

CINQ ARTILLEURS BLESSÉS

Strasbourg, 11 juillet. — Un grave accident s'est produit hier à Germersheim, petite place forte du Palatinat, bavarois, plus ou moins grièvement contusionnés, ont été, sur leur demande, *ramenés directement à leur domicile.*

Le garde-frein Tixier, qui a été grièvement blessé à la tête, a été soigné à Ermont.

L'enquête, simultanément ouverte par le commissaire de police et le service de la gare établira les responsabilités.

Guillaume II en Alsace-Lorraine

Metz, 11 juillet. — On annonce que l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, se propose d'assister aux grandes manœuvres de cavalerie du 16e corps d'armée, qui auront lieu dans le courant du mois prochain, à Mweiler.

A cette occasion, l'empereur se rendra au château d'Urville, où il passera deux ou trois jours.

Crise ministérielle probable
EN ITALIE

Rome, 11 juillet. — On met en circulation de nouveaux bruits sur une crise ministérielle probable.

Le *général Ricotti* donnerait sa démission si les projets militaires n'étaient pas discutés immédiatement.

Il serait suivi dans sa retraite par MM. Perazzi, ministre des travaux publics, et Colombo, ministre du trésor.

M. di Rudinì ne serait pas fâché, dit-on, s'il se produisait une crise partielle, ce qui permettrait de renforcer le cabinet en y introduisant des éléments de gauche.

L'insurrection crétoise

Athènes, 11 juillet. — *L'agitation des Musulmans augmente à Salonique.*

Les armements du Transvaal

Berlin, 11 juillet. — La manufacture d'armes Loewe est actuellement occupée à fabriquer 60,000 fusils à répétition nouveau modèle, qui sont été commandés par le gouvernement du Transvaal.

La première livraison de cette commande devra être faite incessamment.

Chronique Régionale

Les Sucres

LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a déposé son projet sur les sucres qui comporte :

1° Les primes à la sortie pour les sucres français exportés ;

2° L'abrogation de la franchise dont jouissent actuellement les sucres coloniaux étrangers ;

3° Elévation de 30 à 40 francs du droit sur les sucres étrangers indemnes.

Le produit de cette élévation sera de 15 millions et servira à payer jusqu'à concurrence de 1 millions les primes à la sortie. Le surplus sera *divisé aux primes à la distance pour les sucres des colonies françaises et pour les sucres nationaux raffinés dans nos ports en remplacement des sucres coloniaux étrangers.*

Le projet ne pourra pas être voté avant les vacances, mais en faisant les Chambres, le gouvernement se réserve d'user du droit qui lui est donné de la loi de défendre les sucres français contre les primes allemandes en élevant par décret les droits de douane sur les sucres étrangers.

* *

Il résulte de ce projet que le paragraphe 2, élevé de 30 à 40 francs le droit sur les sucres autrefois indemnes. Qui va payer encore ces dix francs de hausse ? Ce sont les fabricants de sucre, si ce n'est le raffineur ? Ce sont ceux qui ont payé 13 millions de primes à la sortie aux sucres *français. Deux autres millions seront payés aux sucres coloniaux*, comme dédommagement des travailles dans les raffineries des ports. Au total 45 millions. Il est absolument certain que les fabricants de sucre vont diminuer leur prix d'achat des betteraves en moyenne de deux francs par mille kilogs et de cette façon la culture seule en souffrira et les 45 millions donnés à la sucrerie, sortiront encore de sa poche. Qu'en pensez-vous, cultivateurs ? Continuez-vous toujours à vous laisser berner de cette façon ? Pour arriver à un tel résultat, il n'était pas nécessaire de réfléchir si longtemps.

Autant valait dire au cultivateur : « Nous donnerons des primes aux sucres à la sortie, mais ce sera vous qui les paierez. »

Un groupe d'agriculteurs

Les sessions des Conseils d'arrondissement

Les Conseils d'arrondissement se réuniront le 29 juillet pour la première partie de leur session, et le 21 septembre pour la seconde partie.

La durée de chacune ne pourra excéder cinq jours.

L'ÉLECTION DU CATEAU

Le Comité républicain du canton du Cateau a choisi comme candidat, pour l'élection du 24 juillet, M. Simon, chef de la fabrique de céramique Simon et Cie du Cateau.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES MOULEURS EN FER

A ROUBAIX

La grève des mouleurs est dans la même situation qu'hier. Des délégués des grévistes ont encore été envoyés hier matin dans chaque établissement. La réponse des patrons a été la même que celle faite jeudi.

Aucune *réunion des grévistes n'a été faite* dans la journée.

A LILLE

Nous avons fait connaître hier quels servient les frais supplémentaires que les patrons auraient à subir s'ils accordaient l'augmentation *de 50 0/0 demandée par les ouvriers.*

Nous avons pris nos informations vis-à-vis des intéressés et recueilli des renseignements concernant cette question.

Tout d'abord, les ouvriers ont cru que nous avions inséré des chiffres dans le but de nuire à la grève ; ils ont vu que n'a pas été notre intention et nous sommes heureux de le déclarer ici publiquement.

La grève qui, en ce moment, retient les mou*leurs éloignés des ateliers, se présente sous diffé*rentes faces ; nous allons servir la vérité du plus près possible, en nous inspirant des déclarations que nous avons recueillies des deux côtés.

Il y a, à Lille, environ 800 mouleurs, qui l'été travaillent dix et douze heures par jour, mais l'hiver beaucoup sont forcés de chômer et on nous a cité des ateliers où le chômage a parfois duré six semaines pour certains ouvriers, tandis que d'autres étaient occupés environ sept à huit heures par jour.

Pour expliquer cette différence, il est nécessaire de mentionner que les commandes sont plus nombreuses l'été et qu'à cette époque les frais de chauffage et d'éclairage sont réduits à néant ajoutent les grévistes.

Les salaires ne sont pas uniformes et tandis que deux cents mouleurs gagnent cinq francs par jour, les six cents autres ne voient payés à des prix variant de 3 fr. 50 à 4 fr. 50. On nous a désigné une usine où quelques anciens ouvriers gagnent cinq francs par jour, mais où les nouveaux ouvriers sont embauchés à raison de 4 francs quelles que soient leurs capacités.

Dans ladite usine, on ne prend plus un ouvrier payé à moins de 50 ans.

Les salaires avoués par les ouvriers sont loin de ceux qu'on leur prêtait, car les meilleurs mouleurs ne sont payés qu'à raison de 50 à 60 centimes au maximum, les trois quarts sont payés à raison de 35, 40 et 45 centimes l'heure. Il ne faut pas comprendre dans ces prix les hommes de peine, et les chauffeurs qui sont moins payés c'est-à-dire que leur salaire oscille entre 25 et 35 centimes l'heure.

Pour nous résumer l'ouvrier mouleur, d'après ses déclarations, travaille environ 250 à 275 jours par an en faisant une moyenne de dix heures par jour.

Or, en admettant que les patrons acceptent l'augmentation demandée de 25 0/0 sur les heures supplémentaires :

En admettant aussi que chaque mouleur gagnant cinquante centimes l'heure et qu'il soit obligé de travailler toute l'année treize heures par jour, c'est-à-dire trois heures de plus que les dix heures réglementaires, nous ferons ensuite un petit calcul très intéressant, qui sera loin d'atteindre les proportions données hier par les patrons ; nous pouvons même pour faire la part plus large supposer que les mouleurs feront chaque semaine quatre heures le dimanche ring-quatre heures supplémentaires.

Ces heures supplémentaires avec 50 0/0 d'augmentation méritent à 75 centimes le salaire de l'ouvrier qui gagne 5 fr. par journée de dix heures.

La différence est donc de 25 centimes l'heure ; pour quelque chose qu'équivaut à un franc pour la journée, soit 6 fr. par semaine.

Or, la maison Walker, que nous avons citée hier, compte 107 mouleurs, ce qui lui occasionnerait un supplément de dépenses de 1 fr. par jour par mouleur, une somme de 107 fr. qui, multipliée par 275 jours de travail donne 29,425 fr. C'est bien loin des 120,000 fr. qui nous ont été déclarés hier.

Et nous nous empressons d'ajouter que les 29,425 fr. ne dépasseraient certainement pas 30,000 fr. pour cette usine.

Il en serait de même des autres maisons citées hier et dont il convient de diminuer de cinq-sixièmes le chiffre qu'elles ont donné.

En somme, disons-le encore, nous ne demandons qu'à travailler toute l'année dix heures par jour sans jamais faire d'heures supplémentaires. Notre tâche est assez rude pour nous forcer au repos après dix heures de labeur.

Il nous semble que la question serait vite tranchée si l'article suivant était adopté par les patrons et ouvriers.

« A partir de ce jour, la journée comporte dix heures de travail. Il n'y aura jamais d'heures supplémentaires. »

Les *commandes* ou les commandes seront plus actives prendront un personnel plus nombreux. »

Emigration

Une soixantaine de mouleurs et des meilleurs ayant trouvé du travail au Havre en Belgique, et dans les Ardennes, sont partis hier dans ces différentes directions.

D'autres ont accepté des situations analogues et partiront demain.

* *

Un ouvrier mouleur qui a trouvé à s'occuper dans une ville voisine, est venu se plaindre au comité que son patron n'a pas voulu faire son compte ce qui l'empêche de partir.

Nous croyons qu'il suffira de signaler le fait pour le faire cesser.

* *

Le bruit avait cours hier que l'usine de Vives embauchait des mouleurs. Ce bruit est inexact ; un ouvrier s'est bien présenté pour demander du travail, mais on lui a répondu qu'on n'embaucherait pas tout le temps que durerait la grève dans les ateliers voisins.

Réunion publique

Une réunion publique organisée par le syndicat des ouvriers mouleurs de Lille et l'Union syndicale de la Métallurgie de Lille et environs aura lieu dimanche 12 juillet, à six heures du soir, dans la salle du gymnase, place Sébastopol.

Orateurs : MM. Slauve-Evrauy, Ghesquière, Deverzay, Beaurepaire, Fernand et Pouliet.

L'ordre du jour porte : Grève des mouleurs et situation crétoise aux métallurgistes.

A TOURCOING

La grève des tapisseurs

La situation est toujours la même en ce qui concerne la grève des tisserands en tapis.

L'entente que nous aurions désiré voir se faire, semble plus éloignée que jamais, puisque la Corporation unitaire des tapissiers congressiste a proclamer la grève générale pour lundi prochain.

* *

DOCUMENTS

Les Fabricants de tapis de Tourcoing nous prient de vouloir bien insérer dans *notre colonne* les deux lettres suivantes reçues ce matin à dix heures.

Tourcoing, le 8 juillet 1896.

Messieurs,

Les ouvriers réunis en assemblée générale extraordinaire soumettent à votre appréciation une deuxième et dernière concession, qu'ils croient devoir vous faire pour mettre fin au litige survenu et éviter le retour à la grève prématurée de votre corporation, à savoir : Qu'il nous sera alloué un franc par pièce comme rétribution en cas d'absence du tisseur ; cependant cette rétribution ne sera allouée qu'à partir du troisième jour et durera aussi longtemps et aussi souvent que l'aide fera défaut.

Messieurs,

Les bonnes relations que vous avez toujours entretenues avec votre personnel, nous laissant espérer que vous jugerez hautement l'esprit de conciliation qui nous anime, et c'est dans cet espoir que nous attendons de votre réponse favorable et définitive, et vous prions de recevoir l'expression de notre considération.

Pour la Chambre Syndicale et par ordre,

Tourcoing, le 8 juillet 1896.

Messieurs,

Nous pensons à vous avertir que si vous ne daignez pas accepter les propositions qui sont stipulées dans notre lettre *d'hier* ce jour, la grève générale a été votée à l'unanimité pour le lundi treize juillet courant.

Dans l'attente de recevoir la réponse la plus tôt possible, nous avons l'honneur de vous saluer.

Pour la chambre syndicale et par ordre.

Ces deux lettres ne portant pas de signature et l'une d'elles ayant un caractère communiqué, ne *recevront* pas de réponse.

Agricol, etc.

Les fabricants de tapis de Tourcoing.

* *

D'un autre coté le Syndicat ouvrier nous adresse la note suivante en réponse à la lettre de M. Honoré au journal l'*Egalité*, que nous avons reproduite hier.

Tourcoing, 10 juillet 1896.

Monsieur le Rédacteur,

Etant particulièrement visés dans une lettre de M. Honoré, parue dans votre numéro d'aujourd'hui, nous vous serions obligés de vouloir bien publier la rectification suivante :

« Il est inexact que nos salaires s'élèvent en moyenne à quarante et quarante-cinq francs par semaine, ainsi qu'affirme notre patron. M. Honoré. Si certaines fois ils atteignent et restent pareille somme en une semaine de travail, il importe aussi de tenir compte des époques de chômage très fréquentes ainsi que des pertes subies par suite de causes, changements, manque de tissures, etc.

Il serait bien difficile pour M. Honoré d'établir que les moyennes des salaires pour ses ouvriers les mieux favorisés s'élève à plus de trente francs et comme ce chiffre est loin d'être atteint par la plupart de nos camarades, nous avons jugé qu'il était de notre devoir pour l'édification du public, de rectifier les chiffres donnés par M. Honoré.

Espérant, Monsieur le Rédacteur, que dans votre impartialité, vous voudrez bien insérer cette réponse.

Recevez, Monsieur, etc.

(Suivent les signatures.)

Chronique Locale

ROUBAIX

Ecole nationale de musique

Résultats des Concours de fin d'année (Suite).

CLASSES DE SOLFÈGE

Adultes. — Professeur : M. Arthur Turb

Première classe. — Première division. — Premier prix, médaille d'argent : MM. Léon Dubar, Léon Verschave, George Lechanire, Victor Vandegotte.

Deuxième prix : MM. Arthur Lecat, Paul Monchart, Alphonse Desmulier, Edmond Mercier, Gustave Eeckhout.

Premier accessit : MM. Jules Petit, Georges Rouvroy.

Deuxième division. — Première distinction. — MM. Henri Legrou, Georges Rottiers, Léon Verpaele, Joseph Vandenbroucke.

Deuxième distinction : MM. René Jourdenil, Ch. Poucet, Adalbert Servenay, Adolphe Carrette.

Deuxième classe. — Première division. — Premier accessit : MM. Jules Desrousseaux, J.-B. Lagrue, Alphonse Janssens, Henri Dhédeux.

Deuxième accessit : MM. Charles Tiberghien, Georges Milleville, Henri Mouchon, Gabriel Versavel.

Troisième mention : MM. Jules Vronant, Pierre Lahbi, Clément Bonnet, Victor Nochain.

Deuxième division. — Première mention : MM. Emile Lefebvre, Henri Castelain, Charles Lourimand, Gaston Dron.

Deuxième mention : MM. Jules Delwarde, Henri Petit, Louis Picavet, Victor Delcroix, Emile Gillot.

Examens pour le certificat d'études primaires

Canton Ouest de Roubaix. — (Garçons).

Hier ont eu lieu à l'école des garçons de la rue Brézin, directeur, M. Faidherbe, les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires, des élèves fréquentant les écoles du Canton Ouest de Roubaix.

176 enfants étaient inscrits : 171 se sont présentés à l'examen ; 161 ont été reçus, appartenant aux écoles ci-dessous :

Roubaix. — Ecole de la rue des Arts, directeur, M. Gauthier. 51 reçus ; Ecole de la rue de Bois, directeur, M. Guisset. 20 reçus ; Ecole de la Brézin, directeur M. Faidherbe, 25 ; Institut Turgot, directeur M. Gernez, 19.

Croix. — Ecole du Centre, directeur M. Mathieu, 20 reçus ; Ecole de la rue Kléber, directeur M. Dhermies, 10.

Wasquehal. — Ecole dirigée par M. Tétin, 15 reçus.

Concert de la « Grande-Harmonie »

Notre première phalange musicale la Grande Harmonie organise pour le dimanche 19 juillet prochain un grand concert dans le square Pierre Castean.

Ce concert, offert aux membres honoraires, aura lieu à 8 h. 1/2 du soir et comprendra un programme des mieux choisis que nous publierons ultérieurement.

Un brutal

Un procès-verbal a été rédigé à charge d'un nommé Bernard Lefebvre, qui frappait brutalement son cheval, jeudi soir, rue de l'Epeule.

Encore un tuyau des eaux potables qui crève

Le crois sera faite à cent. Hier, vers 4 heures du matin, un tuyau des eaux potables a été crevé chez M. Wibaux, 412, Grande-Rue. L'eau a coulé avec abondance dans la cave et y a occasionné des dégâts assez importants.

Le tuyau ayant été vivement aussitôt, a fait les réparations nécessaires.

Une arrestation pour vol

Les agents Gautier et Planckaert ont arrêté jeudi, à dix heures du soir, sur la Grand'Place, deux jeunes, Juliette Maninier, 24 ans, inculpée d'un vol de vêtements au préjudice de M. Turpin, cabaretier, 31, rue Barnard.

Battu et presque content

Avant-hier soir, Louis Vanderstraete, 29 ans, demeurant rue Voltaire 67, revenait paisiblement chez lui rêvant de toutes les tendresses conjugales.

A peine avait-il mis le pied dans son domicile que sa femme, ivre comme toutes les poloniaises ermine, se mit à le battre comme plâtre.

Que faire en pareil cas? Louis, usant du parti le plus sage, fit demi-tour et alla coucher chez ses parents, laissant sa femme cuver ses petits verres.

La philosophie de Louis fera-t-elle école ?

Vol d'une enclume

M. Nys, maréchal-ferrant au Petit-Tourni, avait, lundi soir, déposé dans son habitation une enclume pesant 140 kilos.

Mardi matin, il constata la disparition de son outil. Après différentes recherches restées infructueuses, il n'a pas que déposer plainte à M. Spindée, commissaire de police du 3e arrondissement.

Une arrestation en vertu d'un mandat d'arrêt

La police de sûreté a arrêté hier matin, un sieur Isidore Dewulfe, 23 ans, demeurant au Pile, inculpé de vol et recherché par le parquet de Valenciennes.

Dewulfe sera transféré à Lille.

Fourrière à chiens

Dans la journée de jeudi, dit-huit chiens ont été mis en fourrière. Des contraventions ont été rédigées à charge de MM. Jules Blin, Léontine Mouquet, Jules Baert.

La Roubaisienne

Comme nous l'avons annoncé déjà, notre société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », part ce soir par le train de 8 h. 5 pour Asnières, où elle doit prendre part au concours international de gymnastique des 12 et 13 courant et division supérieure. La lutte sera chaude. Ce concours étant un des plus importants, « La Roubaisienne » va se trouver en présence de sérieux concurrents français et étrangers. Paris y sera certainement représenté par ses plus fortes sociétés. Nos vaillants gymnastes roubaisiens sont bien préparés pour affronter la lutte avantageusement, nous les avons vu répéter et tout fait présager un succès honorant encore avec les plus brillants succès. Nous leur souhaitons bon voyage et bonne réussite.

Chronique colombophile

Aujourd'hui samedi 11 juillet, de 3 à 7 heures du soir, inscription et mise en panier pour la grand concours de Clermont.

Prix d'honneur 100 francs, donné par l'Union Fédérale Roubaisienne, au siège de la société « Le Vauban » aux Trois-Ponts, 17, Boulevard, estaminet du Moviat. A l'angle du boulevard d'Amerdères et rue de Lorraine.

Mise 1 fr. par pigeon — Poule unique à 0.10 c. — Poules facultatives à 0.25 c., 0.50 c., 1 fr., 2 fr., 3 fr., 5 fr. et 10 francs.

* *

Mardi 14 juillet (Fête Nationale), au même siège que ci-dessus, grand concours sur Chantilly, 300 fr. en espèces en 30 prix et 20 séries de 2 pigeons non désignés valant au même pigeonnier ; plus une quantité d'objets de grand valeur tels que garniture de cheminée, sujet de bronze, etc., etc., dont la valeur est trop bonne à mentionner.

Mise obligatoire, 0.50 c., participant à 1 ou les prix d'honneur et d'excellence. — Mise facultative 1 fr. — Poules à 0.50 c. — Poules facultatives 0.25 c., 0.50 c., 1 fr., 2 fr., 3 fr., 5 fr., 10 fr.

Inscription et mise en panier le lundi 13 juillet de 3 à 7 heures du soir.

* *

AVIS. — Les constateurs devront être déposés le colis du lâcher avant 8 heures du soir, au siège de la Société organisatrice.

* *

Dimanche 12 juillet, concours sur St-Just, organisé par l'Union Colombophile du Croix, au siège de la Rapide, établie chez M. J.-B. Florin, rue *Holden Crothers*. — Mise 1 fr. 25 par pigeon.

Lundi 13 juillet, de 3 à 7 heures du soir, mise en panier pour le concours de Clermont avec de nombreux objets d'art comme prix d'honneur au siège du Pigeon Contrégeur, chez Mme veuve Dubecharre, Estaminet Rotsery, rue de Wasquehal, à Croix.

Les pigeons à 0.50 c., participeront aux prix d'honneur.

THÉ CHAMBARD
LE PLUS AGREABLE DES PURGATIFS
RHUM NEGRITA
C'EST LE MEILLEUR
Seul concessionnaire : COULON-CUVELLIER,
Vins et Spiritueux, à Roubaix.

Pour 10 centimes on a 333 litres de gaz. *Voir la 4e page.*

TOURCOING

AVIS AUX TITULAIRES
de la médaille coloniale

Les titulaires d'une médaille coloniale à qui il doit en être fait la remise officielle le jour de la Fête Nationale, sont invités de passer au secrétariat de la mairie, porteurs de leur médaille, avant le dimanche 12 courant.

L'administration municipale invite tous les anciens militaires titulaires d'une décoration quelconque (Légion d'Honneur, médaille militaire, médailles des campagnes de Crimée, d'Italie, du Mexique, du Tonkin) à assister le 14 juillet, jour de la Fête Nationale, au défilé du matin, et à prendre leur place réservée.

Les Crick-Sicks au concours de Rouen

Nous rappelons qu'aujourd'hui samedi expire le délai des inscriptions pour les personnes qui désirent accompagner les Crick-Sicks à Rouen. Ainsi que nous l'avons dit, il ne sera *tenu* compte, en aucun cas, des inscriptions, que des demandes qui auront été adressées par écrit au secrétaire, rue Louis-Leloir 32.

Une requête a été adressée à la Compagnie du chemin de fer pour obtenir que les voyageurs puissent faire enregistrer leurs bagages, par le train spécial à destination de Rouen.

La commission administrative nous prie d'informer les *sociétaires que la répétition générale* qui a lieu aujourd'hui samedi,